

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[Traduction]

**CB-CDA 2025-001**

**Décision interlocutoire de la Commission**

**Instance : Services audiovisuels en ligne – Musique (2014-2026)**

3 janvier 2025

[1] Le 20 décembre 2024, la SOCAN a demandé que la date limite pour confirmer si les parties se sont entendues sur une étude d'utilisation du répertoire soit reportée au **17 janvier 2025**. La SOCAN a déclaré qu'elle appréciait « les commentaires de la Commission dans la décision CB-CDA 2024-100 au sujet du calendrier pour la réalisation d'une éventuelle étude sur l'utilisation du répertoire », mais a réitéré qu'il y avait « des questions nouvelles et complexes associées à une telle étude ».

[2] La demande est acceptée. Si les parties ne sont pas en mesure de confirmer d'ici le **vendredi 17 janvier 2025** qu'elles ont conclu une telle entente, elles déposeront auprès de la Commission, pour examen par la formation :

- d'ici **mercredi le 5 février 2025**, des observations sur la question de savoir si la Commission devrait ordonner une étude sur l'utilisation du répertoire et sur les paramètres appropriés d'une telle étude ;
- d'ici **mercredi le 12 février 2025**, les réponses aux observations

Lara Taylor  
Gestionnaire de l'instance